



Critères d'admission en service de Médecine Polyvalente (sans plateau technique sur site)

Patients adultes adressés, éventuellement polyopathologiques, cliniquement stables, nécessitant une surveillance médicale, des soins infirmiers adaptés, une prise en charge globale médico-sociale, le tout sans besoin de plateau technique lourd.

Critères d'admission :

- Pathologies chroniques stables sans nécessité d'actes invasifs lourds
- Décompensation de maladies chroniques connues, après stabilisation :
 - o insuffisance cardiaque stabilisée,
 - o diabète déséquilibré,
 - o Décompensation BPCO
- Infections simples :
 - o infection urinaire,
 - o pneumopathie simple,
 - o viroses saisonnières
- Troubles métaboliques modérés :
 - o déshydratation,
 - o troubles ioniques simples
- Surveillance clinique : constantes hémodynamiques, évolution clinique
- Adaptation ou initiation d'un traitement
- Traitements IV : antibiothérapie, hydratation, etc.
- Prise en charge de plaies simples
- Ponction d'ascite évacuatrice chez patient suivi en gastro-entérologie
- Altération de l'état général chez un patient relevant des soins palliatifs

Critères d'exclusion :

- Patients mineurs
- Anémie sévère (à ce stade de l'organisation)
- Troubles cognitifs sévères
- Urgences vitales
- Détresse respiratoire, hémodynamique (choc, sepsis sévère, désaturation majeure, etc.)
- Urgences chirurgicales, y compris complications post-opératoires
- Urgences obstétricales et gynécologiques
- Besoin de surveillance rapprochée par imagerie ou biologie urgente répétée
- Nécessité d'un plateau technique spécialisé

Gestion des complications : En cas de complication au cours du séjour, transfert vers un service spécialisé ou établissement adapté selon la situation clinique.

Orientation en fin de séjour :

- Retour à domicile (RAD)
- Orientation en SMR si besoin de rééducation ou de poursuite de soins